

Décision

Générale

colonial

Décision n° 483 DECISIONS CONCERNANT LES MINISTÈRES

n° 483

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

2 avril 1966

Numéro JO

n° 5 du 01/05/1966

Date du numéro

1 mai 1966

TEXTE INTÉGRAL

M. Douteau (Pierre), Secrétaire administratif du corps latéral de préfecture, est nommé, pour compter du 5 avril 1966, billeteur pour le paiement de la solde et des allocations 'accessoires des personnels mensuels et journaliers des subdivisions du Port, entretenues sur les fonds du budget annexe du Port, en remplacement de M. Landru (Gaston).